



RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2021

**SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES
DECHETS MENAGERS**

Table des matières

Contexte	3
Le Territoire	3
Les moyens humains	4
Les moyens matériels	5
Les indicateurs techniques	6
L'organisation de la collecte :	6
La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles :	7
Le traitement des ordures ménagères	8
La collecte des Emballages Ménagers Recyclables :	9
Le traitement des Emballages Ménagers Résiduels	10
La collecte du verre	11
La collecte des Encombrants :	12
La Recyclerie	13
La collecte des Déchets verts	14
Les déchetteries	14
Prévention des déchets	15
Les actions de communication et sensibilisation	15
Les actions de réduction des biodéchets	15
Les textiles	17
Les indicateurs financiers	17
Recettes	Erreur ! Signet non défini.
Dépenses	Erreur ! Signet non défini.
Dépenses de fonctionnement	Erreur ! Signet non défini.
Dépenses d'investissements	Erreur ! Signet non défini.
Faits marquants 2021	18

Contexte

Le Territoire

La Communauté de Communes des Albères et de la Côte-Vermeille (CCACV) a été créée le 1er Janvier 2007, suite à la fusion de la Communauté de Communes des Albères et de la Communauté de Communes de la Côte-Vermeille. Le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes des Albères et de la Côte-Vermeille s'est élargie en fusionnant avec la Communauté de Communes Illibéris (Bages et Ortaffa) et en intégrant la Commune d'Elne. La CC ACVI compte maintenant 15 Communes et regroupe 56 682 habitants en dehors de la saison estivale et plus de 200 000 habitants en période estivale touristique.

Tableau 1: Population INSEE CC ACVI

Commune	Population INSEE 2019
Argelès-sur-Mer	10508
Bages	4312
Banyuls-sur-Mer	4815
Cerbère	1361
Collioure	2435
Elne	9364
Laroque-des-Albères	2181
Montesquieu-des-Albères	1258
Ortaffa	1611
Palau-del-Vidre	3139
Port-Vendres	4093
Saint-André	3474
Saint-Génis-des-Fontaines	2867
Sorède	3393
Villelongue-del-Monts	1841
TOTAL	56682

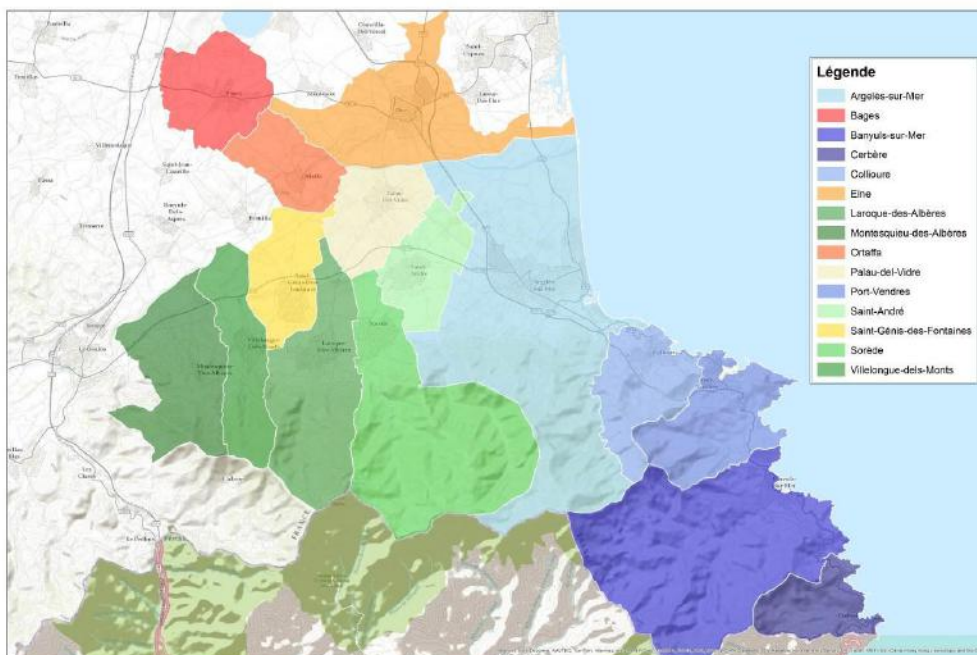


Figure 1 : Territoire de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris

Concernant la gestion des déchets la Communauté de Communes exerce les compétences collecte et prévention des déchets ménagers et assimilés. Le Sydetom66 exerce la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés.

Les moyens humains

En 2021, le Pôle déchets regroupe 91 agents à l'année, ces effectifs sont répartis comme suit :

Tableau 2 : Effectifs du Pôle déchets

Personnel	
Administratif	- 1 Ingénieur responsable du Pôle Déchet - 1 Assistante administrative et logistique
Service Collecte des Ordures Ménagères	- 1 Technicien responsable Collecte des Ordures ménagères - 6 Agents de maîtrise responsables secteurs de collecte - 55 Agents de collecte à l'année
Service Prévention et maintenance des conteneurs	- 1 Responsable de service - 2 Ambassadeurs du Tri - 1 Responsable redevance spéciale - 2 Agents de maintenance
Service Déchetteries	- 1 Responsable de service - 1 Agent de maîtrise - 17 Gardiens de déchetterie
Parc Auto	- 2 Agents

Les moyens matériels

Le pôle déchets est équipé d'un parc automobile comprenant 49 véhicules comme suit :

Tableau 3 : Véhicules du Pôle déchets

Poids Lourds	Véhicules légers
<ul style="list-style-type: none">- 4 Pack mat- 1 Poids Lourds type Man- 1 Poly-benne- 1 Benne à Ordures Ménagères 16m3- 18 Bennes à Ordures Ménagères 12m3- 7 Bennes à Ordures Ménagères 7m3- 1 Benne à Ordures Ménagères Grue	<ul style="list-style-type: none">- 11 véhicules de service- 3 Bennes à Ordures Ménagères 5m3- 2 Bennes à Ordures Ménagères 2m3 (type Piaggio)

Les indicateurs techniques

L'organisation de la collecte :

Les déchets ménagers et assimilés sont collectés en régie ou par l'intermédiaire de prestataires privés gérés par le Sydetom66 ou la Communauté de communes.

Prestation	Prestataire
Collecte OM et EMR en PAP	Régie communautaire
Collecte OM en PAV	Régie communautaire
Collecte EMR en PAV	VEOLIA
Collecte Verres en PAV	VIAL
Collecte Textiles en PAV	Le Relais
Collecte Déchets Verts en PAP	Communes sur demande
Collecte Encombrants en PAP	Recyclerie - Communes

Pour des raisons de logistique le territoire de la Communauté de communes est divisé en 5 secteurs de collectes distincts :

- Secteur Argelès-sur-Mer
- Secteur Albères
- Secteur Elne
- Secteur Illibéris
- Secteur Côte Vermeille

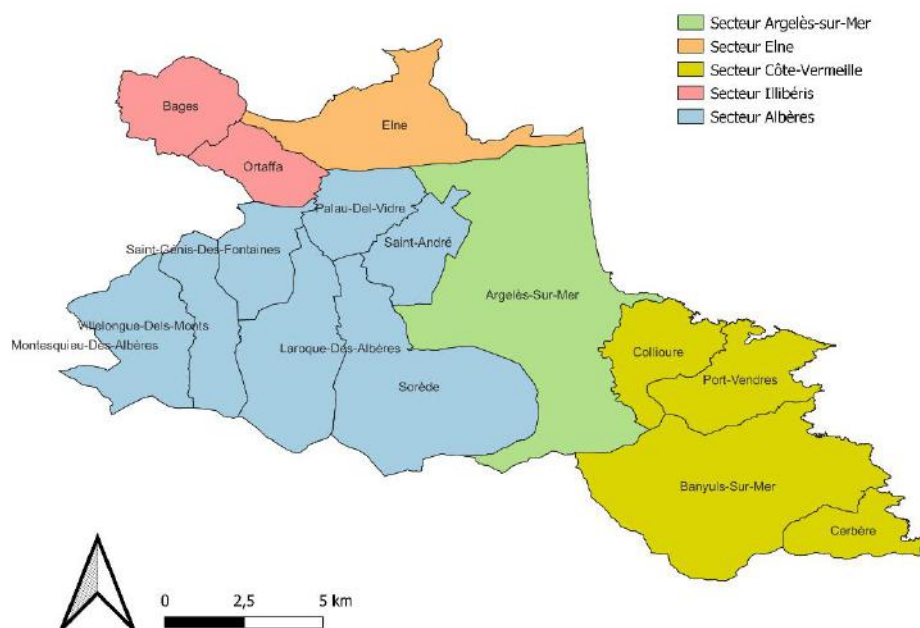


Figure 2 : Sectorisation du territoire

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des Emballages Ménagers Recyclables (EMR) est réalisée en porte à porte pour la grande majorité des habitants du territoire, pour le restant ils sont collectés à partir de bacs de regroupement et de Points d'apports volontaires (PAV).

Les autres flux (verres et textiles) sont collectés en Points d'apports volontaires (colonnes aériennes ou enterrées).

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles :

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est une prestation réalisée en régie, que ce soit pour la collecte en porte à porte ou pour la collecte des points d'apports volontaires (Colonnes aériennes, semi-enterrées, enterrées). En 2021, tous moyens de collecte confondus, ce sont 22523 tonnes d'OMR (20 058t hors campings) qui ont été collectées sur le territoire de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris.

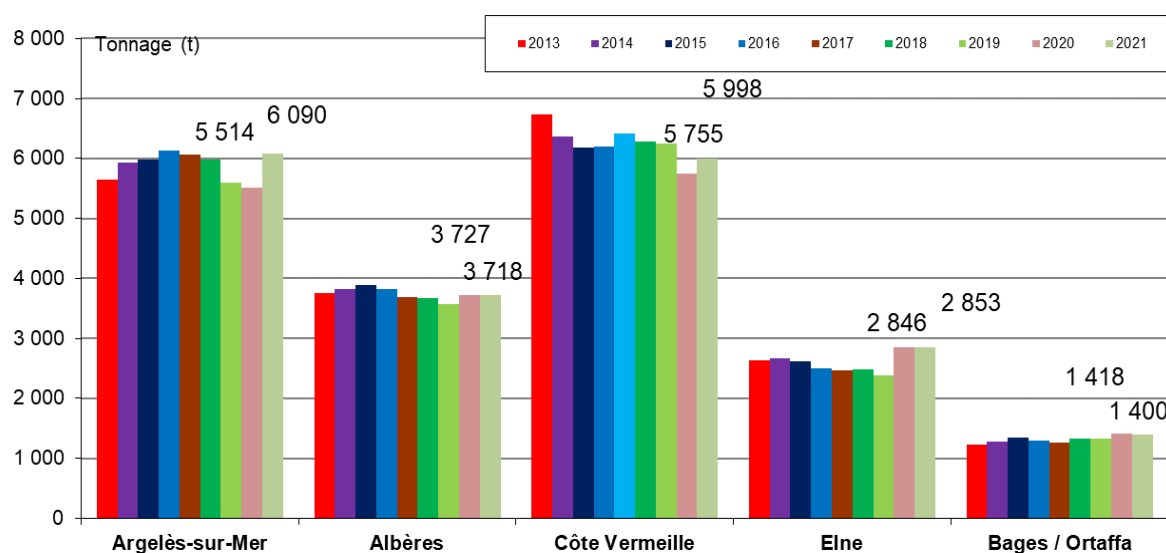


Figure 3 : Tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles collectés

Tableau 4 : Tonnages d'Ordures Ménagères Résiduelles collectés

Tonnages OM (hors camping)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution	% Evolution
Argelès-sur-Mer	5 654	5 933	5 983	6 127	6 075	5 986	5 599	5 514	6 090	576	10,44%
Albères	3 755	3 817	3 894	3 825	3 683	3 667	3 565	3 727	3 718	- 9	-0,25%
Côte Vermeille	6 740	6 363	6 176	6 202	6 419	6 277	6 251	5 755	5 998	243	4,22%
Elne	2 628	2 665	2 617	2 509	2 470	2 478	2 383	2 846	2 853	6	0,22%
Bages / Ortaffa	1 235	1 288	1 346	1 291	1 262	1 334	1 326	1 418	1 400	- 18	-1,27%
Total	20 013	20 065	20 015	19 955	19 908	19742	19 124	19261	20058	798	4,14%

Les tonnages d'OMR sur le territoire de la Communauté de Communes Albères Côte- Vermeille Illibéris ont augmenté de 798 tonnes soit 4,14% ce qui peut s'expliquer par l'augmentation démographique du territoire et l'effet « après Covid » avec une reprise en force des activités économiques. En effet, on observe une forte augmentation de la production d'OMR sur les secteurs touristiques du territoire (+10,44% à Argelès et +4,22% sur la Côte Vermeille). Les données témoignent également d'une légère diminution sur le secteur Illibéris (Bages / Ortaffa) qui peut être due au retour d'un modèle de travail classique. Avec la diminution du télétravail les habitants de ces secteurs qui travaillent pour une grande partie à Perpignan passent moins de temps sur le territoire de la CC et produisent donc moins de déchets qu'en 2020.

Le traitement des ordures ménagères

Le traitement des déchets de la Communautés de communes Albères Côte-Vermeille Illibéris est pris en charge par le Sydetom 66.

Les Ordures Ménagères collectées sont acheminées par les camions de la CC ACVI jusqu'aux Centres de Transfert du Pont du Tech à Argelès-sur-Mer et de Cosprons à Port-Vendres. Des semi-remorques à fond mouvant des sociétés prestataires OURRY-VAILLS et LLOVERAS se chargent ensuite de transférer les déchets vers l'Unité de Traitement à Valorisation Énergétique (UTVE) de Calce.

Les Centres de Transfert du pont du Tech à Argelès-sur-Mer et de Cosprons à Port-Vendres ainsi que le transport vers le Centre de tri et L'UTVE à Calce sont gérés par le Sydetom 66. Ces infrastructures réceptionnent l'ensemble des déchets ménagers produits par la CC ACVI (Ordures Ménagères et Emballages Ménagères Recyclables).

La collecte des Emballages Ménagers Recyclables :

Sur le territoire de la CC ACVI, les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) sont collectés en porte à porte et en points d'apports volontaires. La prestation de collecte en porte à porte est réalisée en régie, le mode de collecte est le conteneur individuel ou bac de regroupement de 35 à 750 litres. La prestation de collecte en points d'apports volontaires est réalisée par l'entreprise VEOLIA sous la supervision du Sydetom 66.

En 2021, 4289 tonnes d'EMR ont été collectées en porte à porte et 790 tonnes ont été collectées en points d'apports volontaires. 162 tonnes de cartons ont été collectées lors de la collecte spécifique de cartons sur la Côte Vermeille.

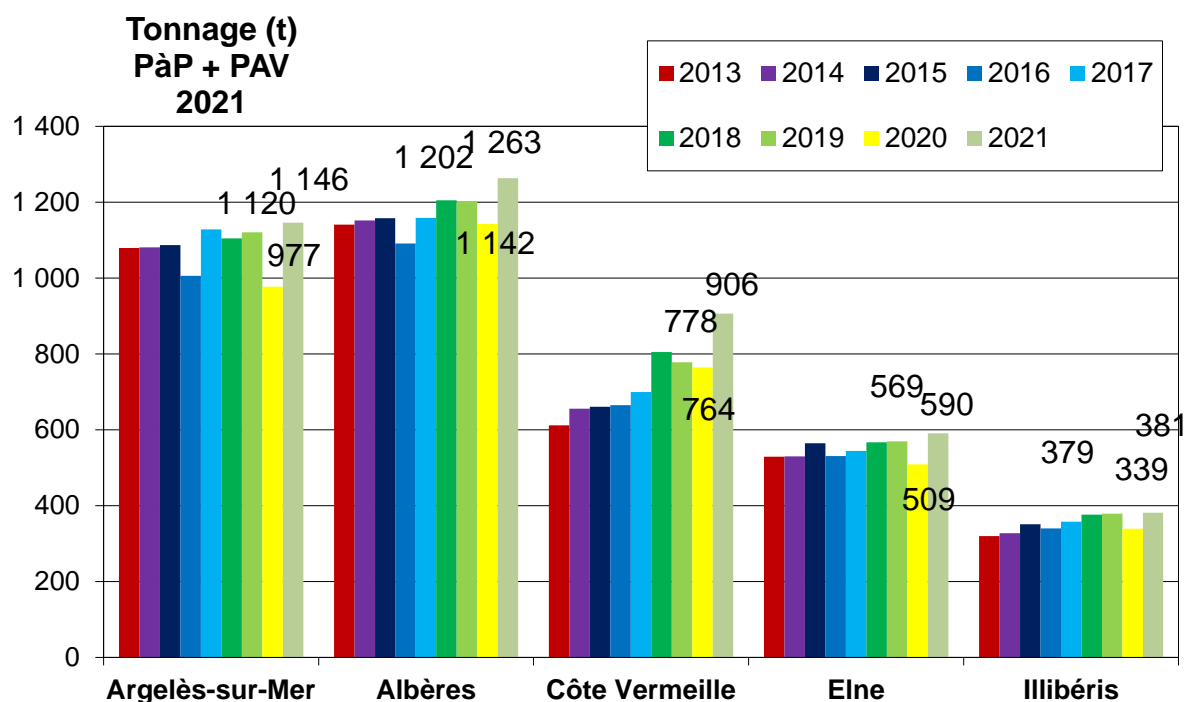


Figure 4 : Tonnages Emballages Ménagers Recyclables (PAV et PAP)

Tableau 5 : Tonnages Emballages Ménagers Recyclables (PAV et PAP)

Tonnages EMR	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution 2021/2019	% Evolution
Argelès-sur-Mer	1 079	1 081	1 087	1 006	1 128	1 104	1 120	977	1 146	25	2,26%
Albères	1 140	1 151	1 157	1 091	1 158	1 205	1 202	1 142	1 263	61	5,07%
Côte Vermeille	611	655	660	665	700	804	778	764	906	129	16,56%
Elné	529	530	564	531	544	566	569	509	590	21	3,63%
Illibéris	320	327	350	340	358	376	379	339	381	2	0,48%
Tonnages EMR en PaP	3678	3744	3819	3632	3887	4056	4048	3730	4286	238	5,9%
Tonnage PAV = COLONNE	514	510	572	580	633	678	760	665	790	30	3,9%
Total (PAV + PaP)	4192	4254	4391	4212	4520	4734	4808	4395	5076	268	6,1%

Tableau 6 : Tonnage de cartons collectés sur le secteur de la Côte-Vermeille

Tonnages Carton CTV	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution	% Evolution
Total	29,5	38,0	25,6	63,8	59,8	59,0	107,9	121,5	96,8	161,9	65,1	67,3%

Pour l'analyse de l'évolution des tonnages l'année de référence est 2019. En effet, du fait de la crise sanitaire Covid-19 en 2020, le centre de tri de Calce a été à l'arrêt pendant plusieurs mois, ce qui a eu pour conséquence le déclassement automatique des EMR en OMR. De fait, les tonnages d'EMR sont relativement bas sur l'année 2020. Il n'est donc pas pertinent de prendre cette année comme année de référence.

Les tonnages d'EMR ont augmenté de 5,6%. Cette augmentation peut se traduire par une amélioration de la qualité du tri sur le territoire de la CC ACVI et l'augmentation de la démographie. On note une importante augmentation sur la Côte Vermeille qui traduit d'important efforts sur le tri des EMR.

Le traitement des Emballages Ménagers Résiduels

Le Sydetom66 assure l'acheminement des EMR de Collecte Sélective vers son Centre de Tri, situé à Calce (66), par l'intermédiaire de camions. Ils sont triés, puis chaque type de déchet est expédié vers les filières de recyclage spécifiques désignées par Citeo ou choisies par le Sydetom66.

La Collecte des Déchets Ménagers Recyclables concerne les 15 Communes et a débuté à partir de la création de la Communauté de communes. Elle s'est poursuivie après la fusion avec la Côte-Vermeille en 2007 et l'extension aux communes Elné et à la Communauté de communes Illibéris en 2014.

La collecte du verre

Le mode de pré-collecte est l'apport volontaire en colonnes à verre, et ce sur tout le territoire de la CC ACVI. La collecte des points d'apports volontaires est réalisée par le prestataire Vial par l'intermédiaire du Sydetom66.

Tableau 7 : Tonnages de verres collectés en PAV

Communes	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Evolution	Evolution
ARGELES SUR MER	1 197	723	706	712	746	802	866	884	976	1 184	1 325	141,13	11,9%
ARGELES SUR MER camping		458	460	431	433	515	488	454	470				
Total Argelès		1 197	1 181	1 166	1 143	1 178	1 317	1 354	1 337				
BANYULS	197	203	216	225	234	258	243	247	297	249	258	9	3,5%
CERBERE	39	36	43	46	41	48	54	59	50	56	63	7	12,5%
COLLIOURE	205	207	217	225	228	237	233	242	236	186	243	57	30,9%
PORT VENDRES	147	158	154	170	179	184	190	184	204	192	195	2	1,1%
Total Côte Vermeille	588	604	630	666	682	727	720	731	788	683	759	75	11,0%
LAROQUE	194	184	185	157	156	149	141	163	158	136	153	17	12,7%
MONTESQUIEU	44	47	42	49	47	48	59	51	51	58	58	- 1	-1,1%
PALAU	83	84	95	103	102	110	102	99	96	100	114	14	14,2%
ST ANDRE	107	89	93	107	104	100	108	120	108	118	126	8	7,0%
ST GENIS	89	83	97	114	106	122	130	122	127	137	138	1	0,5%
SOREDE	102	97	104	118	122	122	142	129	136	136	130	- 6	-4,5%
VILLELONGUE	41	27	39	54	54	63	65	59	56	79	89	10	12,5%
Total Albères	659	611	654	702	690	714	748	742	731	764	807	44	5,7%
BAGES	90	102	97	99	99	111	123	128	154	148	135	- 13	-8,8%
ORTAFFA	36	31	28	33	32	37	37	37	31	45	41	- 4	-9,5%
ELNE	170	301	275	275	300	324	389	393	390	376	430	53	14,2%
Total Illibéris	296	434	400	407	430	473	549	559	575	569	606	36	6,3%
Total CCACVI	2 740	2 831	2 850	2 919	2 982	3 231	3 370	3 370	3 540	3 200	3 496	296	9,3%

Une augmentation générale des tonnages sur le territoire (+ 296 tonnes de verre collectées en 2021) est notable. On observe cependant des diminutions dans certaines communes.

La collecte des Encombrants :

La collecte des encombrants est organisée de plusieurs manières différentes en fonction des communes. En 2021, 9 communes organisaient la collecte des encombrants en régie. La Recyclerie est le prestataire qui assure la collecte des encombrants pour les 6 autres communes.

Tableau 8 : Prestataires de collecte des encombrants

Collecte par la Commune	Collecte par la Recyclerie d'Elne
- Cerbère	- Argelès-sur-mer
- Banyuls-sur-Mer	- Sorède
- Port-Vendres	- Palau-del-Vidre
- Collioure	- Saint-andré
- Ortaffa	- Bages
- Laroque-des-Albères	- Elne
- Saint-Genis-des Fontaines	
- Villelongue-dels-monts	
- Montesquieu-des-Albères	

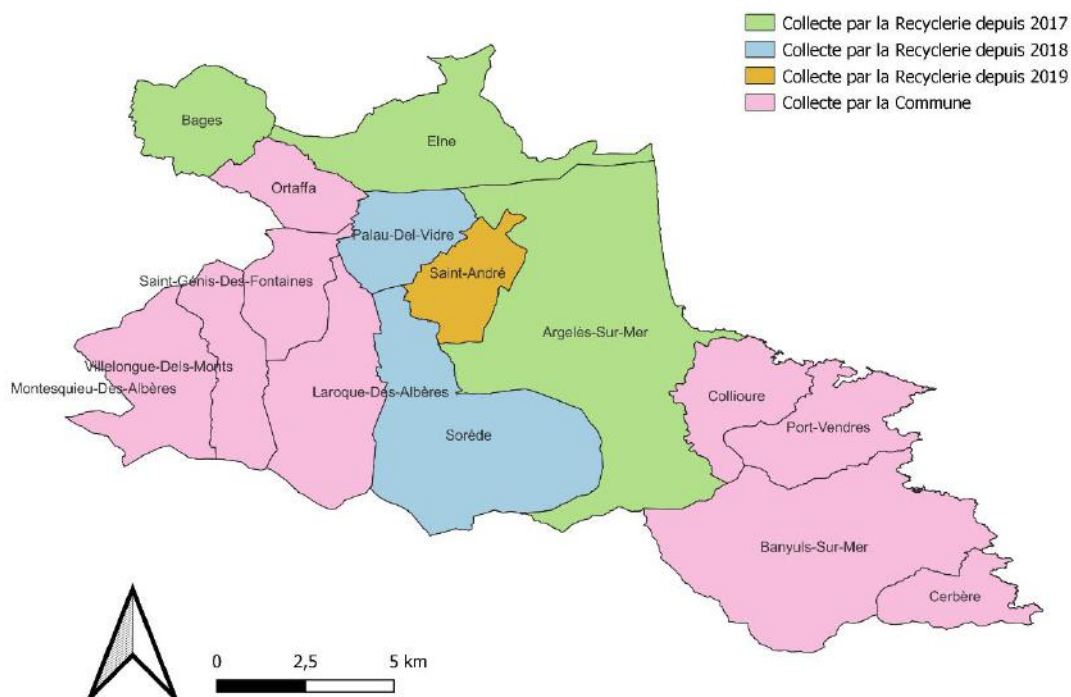


Figure 5 : Prestataires de collecte des encombrants

La Recyclerie

La Recyclerie est une association d'insertion qui a débuté son activité de récupération le 1^{er} décembre 2016 et a ouvert sa boutique le 11 mars 2017. En 2017, elle commence la collecte des encombrants sur le territoire des communes d'Argelès-sur-Mer, Bages et Elne. En 2018, la Recyclerie a étendu sa collecte des encombrants aux communes de Palau-del-Vidre et Sorède, et Saint-André en 2019.

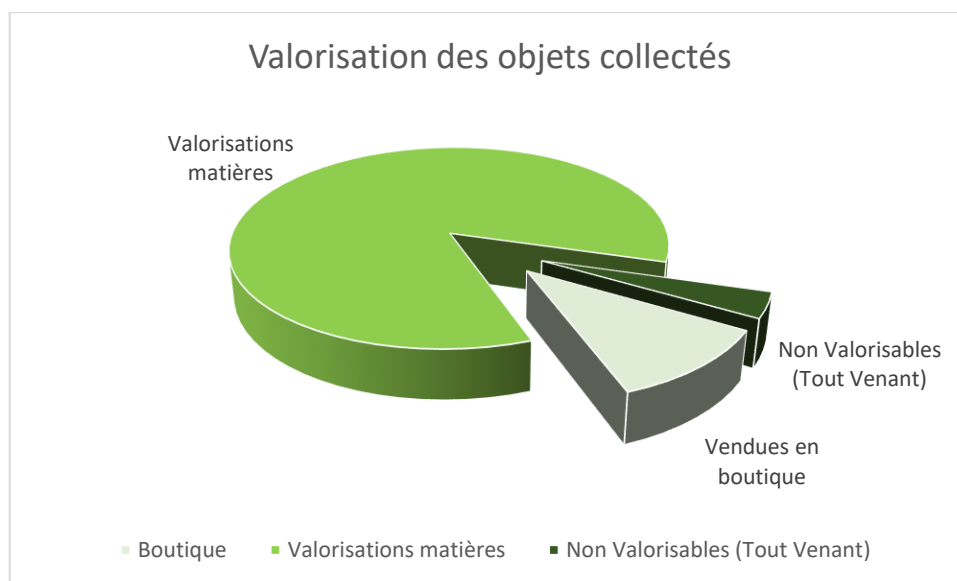
En 2021, la Recyclerie compte 31 salariés et a permis le retour vers l'emploi à 9 de ses salariés.

Tableau 9 : Récapitulatif activités de la Recyclerie

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectifs	4	12	19	23	26	31
Sorties vers l'emploi	0	1	6	4	6	9
Tonnages détournés	320		458	428	465	611

Tableau 10 : Proportion d'objets valorisés

Tonnages	2017	2018	2019	2020	2021
% valorisation	85	92	93	93	95
% non valorisé	15	5	6	6	4
% stock	0	3	1	1	1



En 2021, sur 611 tonnes d'objets collectés (collecte encombrant, dons sur rdv et apports directs confondus) 74,6 tonnes sont revendues en boutique ; 578,37 tonnes sont démantelées pour

une valorisation matière et seulement 25,85 tonnes ne peuvent pas être valorisées. La collecte des encombrants sur le territoire de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris représente 217 tonnes soit 35,5% des matériaux récupérés par la Recyclerie.

La collecte des Déchets verts

La collecte des déchets verts est réalisée en régie par la plupart des communes, les autres communes invitent leurs habitants à déposer leurs déchets verts directement en déchetteries.

Les communes qui collectent les déchets verts sur demande sont les suivantes :

- Argelès-sur-Mer
- Bages
- Banyuls-sur-Mer
- Cerbère
- Collioure
- Elne
- Montesquieu-des-Albères
- Palau-del-Vidre
- Port-Vendres
- Villelongue-dels-Monts

Les déchetteries

Cinq Déchetteries desservent les 56 682 habitants de la Communauté de Communes Albères Côte-Vermeille Illibéris. Ces déchetteries sont gérées en régie.

- La déchetterie d'Argelès-sur-Mer
- La déchetterie de Cerbère
- La déchetterie d'Elne
- La déchetterie de Laroque-des-Albères
- La déchetterie de Port-Vendres

L'ensemble des déchetteries du territoire accueillent les encombrants, les déchets verts, le fer, les gravats, le bois, le mobilier particulier, les cartons, les déchets d'équipement électronique, le verre, les emballages ménagers recyclables, les cagettes en bois, les textiles, les pots de fleurs, les huiles minérales, les déchets dangereux, les néons, les ampoules, les piles et les extincteurs.

En plus de tous ces flux les déchetteries d'Argelès-sur-Mer, Elne et Port-Vendres accueillent le plâtre.

La déchetterie d'Argelès-sur-Mer accueille également les matelas, les souches et les palmiers.

Les déchetteries d'Argelès-sur-Mer et Port-Vendres accueillent les déchets des professionnels.

En 2021, une réflexion sur l'harmonisation des horaires d'ouverture pour les déchetteries (hors Cerbère) a eu lieu. Les nouveaux horaires sont entrés en vigueur le 31/01/2022 : 8h30-12h / 14h-

17h30 du lundi au samedi. Ces horaires sont plus adaptés à la fréquentation et augmentent le temps d'ouverture à Elne (+6h).

Prévention des déchets

Les actions de communication et sensibilisation

La crise sanitaire a eu un impact très important sur les actions de sensibilisation et notamment sur la tenue d'animations. Seulement 3 animations ont pu être réalisées en déchetteries. Les ambassadeurs du tri ont cependant pu continuer à communiquer lors de leurs visites chez les usagers suite à des refus de collecte et en s'appuyant sur plusieurs supports de communication (guides, disques du tri, flyers...).

Les actions de réduction des biodéchets

Les composteurs

La CCACVI propose aux habitants des composteurs individuels. Le modèle proposé par la Communauté de Communes est un composteur en bois fabriqué par un ESAT. Ces composteurs sont achetés au Sydetom66 20€ par la Communauté de Communes et sont vendus 10€ l'unité aux usagers. Les composteurs sont délivrés par les ambassadeurs du tri de la CC ACVI avec un bio-seau qui permet un stockage intermédiaire des biodéchets en cuisine.

Depuis le début de l'année 2010, c'est les ambassadeurs du tri qui s'occupent de la vente et des livraisons des composteurs. Avant leurs arrivée, les habitants s'adressaient au magasin de la CC ACVI qui leur vendait le composteur. L'avantage de la nouvelle démarche mise en place est que les ambassadeurs du tri fournissent un guide du compostage et forment les usagers sur le fonctionnement du composteur. Depuis 2020 et la crise sanitaire du covid-19, les ambassadeurs du tri livrent les composteurs à domicile.

Tableau 11 : Ventes de composteurs individuels

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Argelès-sur-Mer	90	18	36	34	42	125	129	59	49	61
Banyuls	30	2	6	10	15	37	15	15	20	17
Cerbère	7	3	2	0	1	3	5	8	5	9
Collioure	16	3	10	7	10	17	5	10	8	22
Port Vendres	33	2	7	9	6	19	17	9	2	8
Laroque	42	3	19	9	7	31	30	23	11	28
Montesquieu	19	2	2	11	6	17	16	25	20	9
Palau	23	1	5	9	9	21	36	33	15	26
Saint André	34	6	17	9	6	37	49	43	10	30
Saint Génis	24	5	10	8	10	23	35	20	6	19
Sorède	51	3	14	15	24	51	74	22	17	28
Villelongue	38	5	5	11	10	16	37	17	11	41
Autre commune	0	0	12	3	2	11	8	1	1	2
Elne	43	5	15	12	12	83	79	67		
Bages	29	4	15	12	4	25	42	53		
Ortaffa	17	2	6	1	3	8	25	23		
Total par année	496	64	181	160	167	524	602	428	175	300
TARIF (€)	10	20	20	20	20	5	5	5	16,2	16,2

La CC ACVI a distribué 496 composteurs sur son territoire en 2021. On note une nette augmentation des ventes qui est due à un changement du prix de 20€ à 10€. Le prix est donc un levier important pour développer la pratique du compostage sur le territoire.

La collecte des biodéchets

Selon une étude menée par le SYDETOM66, le ratio de biodéchets est de 17 à 27 kg/habitant/an. Les gisements estimés mobilisables sont compris entre 14 850 tonnes et 17 350 tonnes pour le département des Pyrénées Orientales. La majorité de ces gisements proviennent de PMM (Agglomération de Perpignan : 54 % des apports) et de la CC ACVI (14 % des apports).

En tant qu'EPCI compétent pour la collecte des déchets ménagers et assimilés, la CC ACVI devra répondre à l'obligation réglementaire fixée au 01/01/2024 de tri à la source des biodéchets (loi AGEC). La collectivité souhaite anticiper cette échéance via une expérimentation opérationnelle à échelle adaptée, qui permettra d'optimiser la mise en place réglementaire par retours d'expérience. Elle permet également d'inscrire la collecte et le traitement des biodéchets comme un sujet central de réflexion.

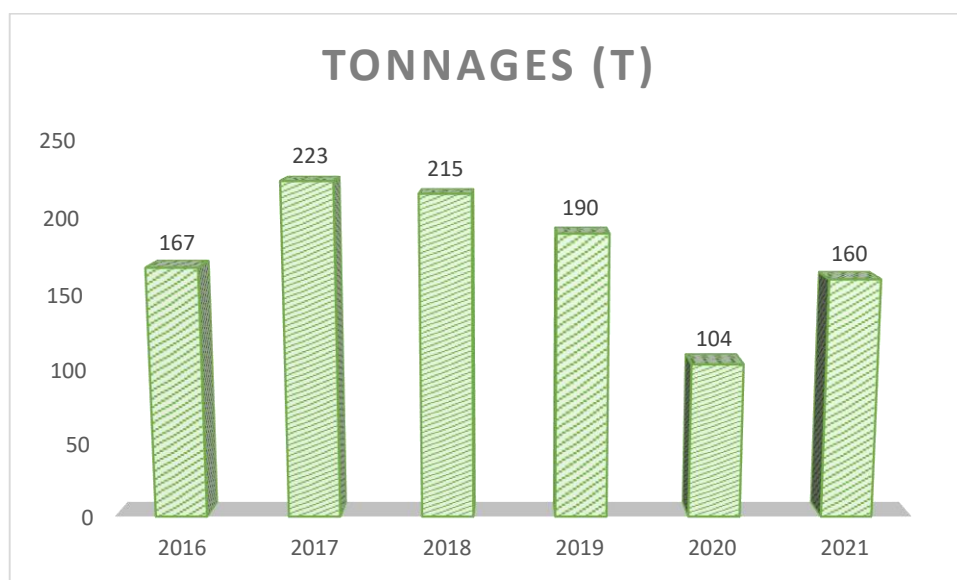
Le projet d'expérimentation sera déployé fin 2022 sur les communes d'Argelès-sur-Mer, Elne et Saint-André, à raison d'un ou deux quartiers par communes. Les gisements estimés pour le test sont de 50 tonnes / an. Seuls deux EPCI du département des Pyrénées-Orientales s'engagent dans une telle démarche. Le projet de collecte sera accompagné d'actions d'informations et de sensibilisation, visant

à la fois la réduction des biodéchets et leur valorisation. La solution de collecte en porte à porte est une méthode éprouvée. La phase de traitement est en revanche une innovation pour le territoire en terme de traitement de déchets ménagers. Elle nourrira des réflexions sur le sujet en termes d'enjeux environnementaux, économiques et techniques.

Les textiles

Le Relais assure la collecte des colonnes textiles depuis avril 2020. Les tonnages sont en nette augmentation par rapport à 2020 (+ 56 tonnes) cependant cette année a été très impactée par les difficultés liées au covid-19 et par le dépôt de bilan de l'ancien prestataire. 2020 ne représente donc pas une bonne année de référence. Si l'année de référence est 2019 alors les tonnages sont en diminution (-30 tonnes). Ceci peut s'expliquer par les difficultés subies en 2020 qui se font encore ressentir en 2021 avec notamment l'identification de la localisation de toutes les colonnes par le nouveau prestataire, en effet certaines colonnes ont pu être retirée ou déplacée par les communes ce qui fait qu'elles ne sont plus collectées.

Tableau 12 : Tonnages des textiles collectés en PAV



Les indicateurs financiers

En 2021, le montant du budget du Pôle déchets de la Communauté de communes Albères Côte-Vermeille Illibérés s'élève à 13 655 618 €. Les dépenses et les recettes réalisées durant l'année sont à l'équilibre.

Les faits marquants 2021

Tableau 13 : Faits marquants 2021

Collecte	Proposition d'une nouvelle organisation de la collecte des encombrants (marché Recyclerie)
	Etude biodéchets avec projet d'expérimentation de collecte séparative pour 2022
Déchetteries	Proposition d'organisation de nouveaux horaires en déchetteries
	Mise en place de bennes Plâtre en déchetteries
	Distribution de compost en libre-service à la Déchetterie d'Argelès-sur-Mer
	Nouvelle Tarification déchetteries professionnelles
Moyens matériels	Installation de nouveaux Points d'apports volontaires
	Flocage de 6 Bennes à Ordures Ménagères (BOM)
	Achat de 3 BOM et 1 mini BOM
	Livraison d'un Packmat Ene (transfert cerbère)